

[Valérie Fraux, conseillère municipale, a reçu une réponse à sa lettre ouverte :](#)

## **Une triste réponse du maire : a-t-il vraiment négocié avec La Poste ?**

### **Le maintien du DAB à Ste Marguerite**

Un DAB (Distributeur Automatique de Billets) est indispensable au quartier de Ste Marguerite et, quant à son maintien par La Banque Postale qui dispose déjà d'un DAB installé et sécurisé dans un local communal, il ne devrait pas être bien difficile à un maire de négocier le maintien de ce service aux habitants ! D'autant plus que celle-ci gère déjà un DAB à la poste centrale, et que le coût marginal de recharge à Ste Marguerite serait faible par rapport au bureau central.

Pour bien négocier, il faut déjà le vouloir. Le maire s'est-il donné les moyens pour obtenir le maintien du DAB ? La situation actuelle montre que non.

### **Une annexe de la mairie**

Valérie Fraux a écrit : « *Si la Poste ne renonce pas à la fermeture du bureau postal de Ste Marguerite, je propose de transformer ce local communal en une annexe de la mairie* ». C'est un CHOIX POLITIQUE de services à la population. Les habitants préféreraient une annexe de mairie avec la présence d'un agent communal, plutôt qu'une offre commerciale de casiers en libre-service.

La bonne méthode face à un problème, c'est d'abord de regarder autour de soi comment il a été résolu.

Une solution est soit une annexe de mairie, soit une maison de services au public : les critères évoqués par le maire dans sa réponse sont les conditions de financement par l'Etat des « Maisons France Service », pas des conditions d'installation de services municipaux !

« *Pendant que vous réfléchissez, la municipalité passe à l'action...* ». Comme d'habitude, il cherche à aller vite, trop vite, toujours dans la précipitation, en minimisant la réflexion, en oubliant la concertation avec les personnes concernées : les riverains et les associations de quartier.

La fréquentation d'un service public comme La Poste, ou une annexe de mairie, contribue à la fréquentation des commerces locaux. Par contre, sa suppression diminuera cette fréquentation commerciale locale !

### **Du personnel municipal au plus près des habitants des quartiers**

S'il le faut, la ville a les moyens de créer un poste. Elle sait le faire quand l'équipe majoritaire en a envie ! C'est ce que j'ai voulu dire quand j'évoque un effectif de plus de 200 personnes.

Dans sa réponse, il est choquant que le maire répande l'idée que l'on puisse penser que le personnel n'est pas pleinement actif : quel mépris du personnel communal !

### **Une réponse polémique et méprisante à une lettre de proposition constructive**

La majorité écrit dans le magazine n°110 : «... *notre équipe agit au quotidien avec pragmatisme, sans idéologie ni dogmatisme dans le seul but d'améliorer notre espace commun pour y vivre sereinement loin des polémiques stériles...* »

Valérie Fraux réplique: « *Quant à l'importance du dialogue, vous m'avez trop souvent manqué de respect et vous osez me faire la leçon...* ». A force de solliciter un espace de communication pour la minorité municipale, au sein du conseil municipal, dans le magazine de la ville, lors des rencontres élus/riverains dans les quartiers, lors des cérémonies patriotiques, etc. et d'essayer des refus ou d'être rejetée, voilà comment on arrive à des lettres ouvertes...

« *Cette forme nous oblige et obligera, vous et moi, à faire preuve de transparence pour le plus grand bien des Pornichétins.* »

Valérie Fraux [contact@pornichet-c-vous.fr](mailto:contact@pornichet-c-vous.fr)

PJ : lettre réponse du maire